



CGAAER

CONSEIL GÉNÉRAL

DE L'ALIMENTATION

DE L'AGRICULTURE

ET DES ESPACES RURAUX



Mission Pacte Nièvre menée par Catherine de Menthière et Michel Reffay, membres du CGAAER

11 février 2021 ferme du Marault Catherine de Menthière

Approche territoriale

- Appui aux acteurs locaux en lien étroit avec les services de l'Etat
- Mise en commun des expériences
- Mises en relation pour gagner en opérationnalité

Des spécificités à prendre en considération

- Elevage bovin allaitant: \approx 336 000 bovins dont 40% vaches nourrices
- Vente de broutards vivants surtout à l'exportation
- Engraissement sur 2 à 3% du cheptel
- 3 abattoirs: publics à Corbigny 2 000 t/an et Luzy 600 t, privé à Cosne-sur-Loire 1 500 t – Ateliers de découpe adjacents.
- Signes de qualité nombreux: 168 éleveurs impliqués LR, 150 IGP Charolais de Bourgogne, aucun en AOC Bœuf de Charolle ou IGP Charolais du Bourbonnais

Conditions de création de valeur:

1/ Abattoirs et ateliers de transformation

- Les petites structures d'abattage ont à nouveau de l'intérêt
- L'abattoir est une zone de coût et non une zone de profit
- L'atelier de transformation n'est pas nécessairement contigu à l'abattoir
- La création de valeur repose sur la transformation en lien avec l'amont
- La transformation doit intégrer la viande hachée fraîche

Des projets – Opportunité du Plan de relance

- Projet à Cosne-sur-Loire de modernisation de l'abattoir et de la création d'un atelier de transformation
- Dossier de création de l'atelier déposé par Natur'Amognes
- Modernisation en continu de l'abattoir de Luzy
- Interrogation sur l'abattoir de Corbigny suite à l'appel d'offre infructueux pour une délégation de service public

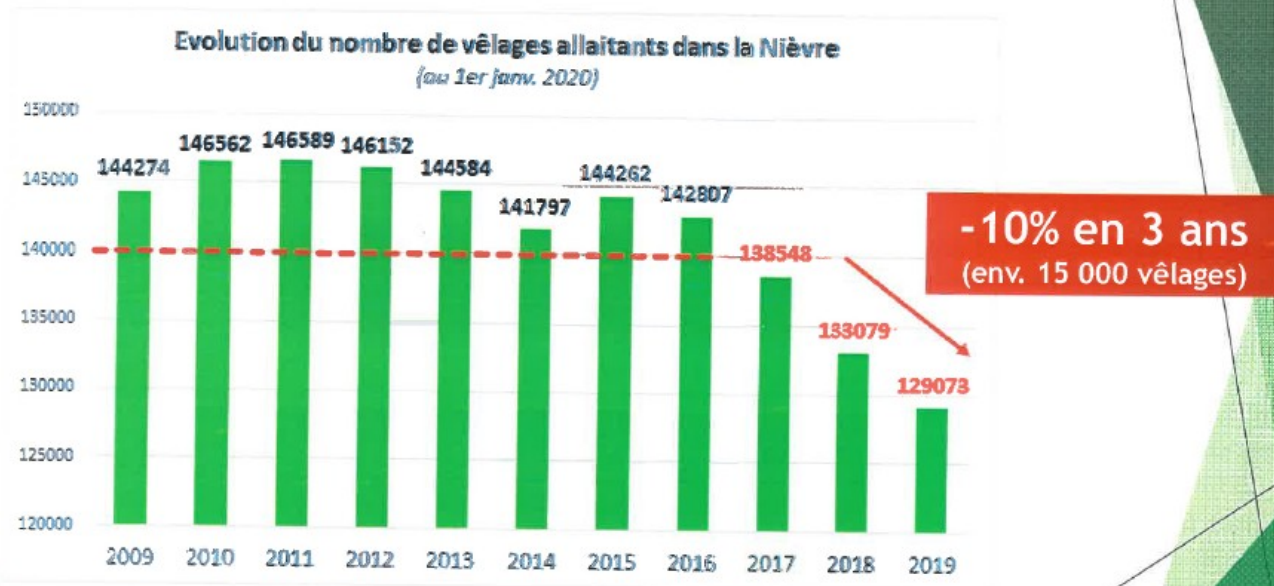
Conditions de création de valeur:

2/ Engraissement à l'herbe et Signes de qualité

- Tradition à peu engraisser (10% des mâles et 17% des femelles)
- Conditions climatiques inquiétantes
- Donc volumes de produits de qualité, engraisés localement seront limités, d'où une image forte à développer. Renforcement de l'IGP pour dépasser les 100 tonnes commercialisées.
- Néanmoins décapitalisation du cheptel des mères allaitantes aliment une spirale descendante et compromet les choix de l'exploitant.

Une décapitalisation du cheptel des mères allaitantes: 10% en 3 ans

Evolution des vêlages depuis 2009 :



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

CGAAER

CONSEIL GÉNÉRAL
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DES ESPACES RURAUX

Conditions de création de valeur:

3/ Contractualisation

- Journée organisée le 8 janvier 2020, sous l'impulsion de la préfecture et la DDT
- Accord interprofessionnel initié par INTERBEV portant sur l'obligation de contractualisation pour la mise en marché de produits viande labellisés